

# **CC Bassée-Montois**

## **Historique**

La Communauté de communes de la Bassée-Montois est issue de la fusion de la communauté de communes de la Bassée et de la communauté de communes du Montois toutes deux adhérentes à Seine-et-Marne Numérique depuis le 23 avril 2013. Cette fusion est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

## **Communes**

La Communauté de communes de la Bassée-Montois est composée de 42 communes.

Elle comprend : Baby, Balloy, Bazoches-les-Bray, Bray-sur-Seine, Mouy-sur-Seine, Chalmaison, Everly, Fontaine-Fourches, Gouaix, Gravon, Grisy-sur-Seine, Hermé, Jaulnes, La Tombe, Les Ormes-sur-Voulzie, Montigny-le-Guesdier, Mousseaux-les-Bray, Noyen-sur-Seine, Passy-sur-Seine, Saint-Sauveur-les-Bray, Villenauxe-la-Petite, Villiers-sur-Seine, Villuis, Cessois-en-Montois, Chatenay-sur-Seine, Coutençon, Donnemarie-Dontilly, Égligny, Gurcy-le-Châtel, Jutigny, Lizines, Luisetaines, Meigneux, Mons-en-Montois, Montigny-Lencoup, Paroy, Savins, Sigy, Sognoles-en-Montois, Thénisy, Villeneuve-les-Bordes, Vimpelles.

## **Technologies choisies par l'intercommunalité**

Déploiements de fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH/FttE) de 2017 à 2022.